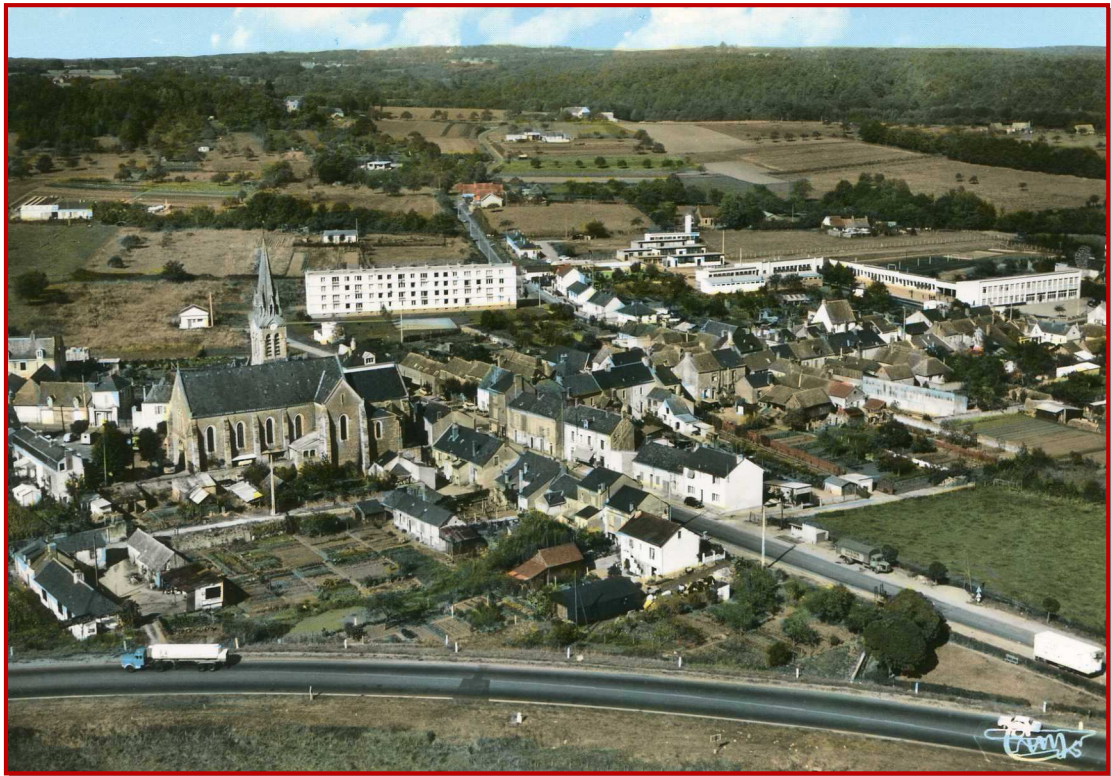




CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Yvré début des années 1960

ET DU CONSEIL MUNICIPAL

13 janvier 2012

Madame la députée, chère Marietta
Mesdames et Messieurs les élus
Mademoiselle le maire du conseil municipal jeune, chère Elisa,
Monsieur et mesdemoiselles les membres du CMJ,
Monsieur le directeur général des services
Messieurs les représentants de la gendarmerie et du service incendie
Mesdames et Messieurs les représentants des différentes administrations
Mesdames et messieurs les chefs d'entreprises, artisans et commerçants
Mesdames et messieurs les présidents et responsables d'associations
Mesdames et Messieurs qui avez répondu nombreux à l'invitation du conseil municipal qui m'entoure.
Chers amis,

Je commencerais, comme la coutume nous y invite, à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute volontiers mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets.

Ces vœux sont l'occasion de saluer ensemble cette année qui commence, d'évoquer aussi ce que nous voudrions qu'elle soit : une année porteuse de bonnes nouvelles, de réussite et de bonheur.

Dans ces périodes difficiles, nous sommes de plus en plus fréquemment confrontés à des situations de détresse personnelle.

Ces vœux sont encore l'occasion de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments douloureux. Qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles qui ont de plus en plus de difficultés à « boucler » leur budget familial. Je voudrais bien sûr associer à notre cérémonie la mémoire des Yvréens qui nous ont quittés en 2011.

Je souhaite la bienvenue aux familles qui ont choisi de venir s'installer à Yvré l'Evêque. S'il est vrai que vous êtes des nouveaux résidents, il est tout aussi vrai que vous êtes des Yvréens à part entière. Votre participation à la vie de la commune dépend de vous et je sais que parmi vous certains participent déjà à des activités collectives diverses, dans le cadre de la vie associative par exemple.

Je souhaite également la bienvenue aux jeunes ayant atteint l'âge de la majorité et qui vont pouvoir exercer pour la première fois ce droit si précieux qu'est le droit de vote. Et vous vous souviendrez je pense que vous aurez voté pour la première fois lors de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai puis pour les élections législatives des 10 et 17 juin.

Pour ne pas faillir à la tradition, je vais revenir très brièvement sur 2011.

Que garderons-nous de cette année qui s'achève ?

Que l'année 2011 a été une sale année pour les régimes totalitaires et les dictateurs ! Souvenez-vous :

La fuite, sous la pression du soulèvement, début janvier, après 23 ans de règne sans partage, du président Tunisien Ben Ali

La démission du président égyptien Moubarak,

La révolte contre le régime Libyen du colonel Kadhafi (qui disparaîtra en octobre), et l'intervention de la force multinationale en Lybie,

L'arrestation en Côte d'Ivoire de l'ex-président Laurent Gbagbo, battu démocratiquement aux élections et qui a tenté de se maintenir au pouvoir malgré sa défaite,

La mort en mai de Ben Laden, retrouvé et tué au Pakistan.

2011 a été l'année des mouvements de grève en Grèce contre la politique d'austérité du gouvernement, évènement en lien total avec la crise que nous connaissons actuellement dans quasiment toute l'Europe.

2011 a encore été marquée par le séisme au large de Sendai au Japon, suivi d'un tsunami dévastateur entraînant un accident nucléaire à la centrale de Fukushima.

En France, deux élections, les cantonales et les sénatoriales ont modifié sensiblement le paysage électoral. En Sarthe, ce changement n'a pas été perceptible, la majorité en place a été reconduite de justesse et les grands électeurs Sarthois n'ont pas été appelés aux urnes sénatoriales.

L'affaire DSK a inondé les médias, mais aussi modifié le cadre de la présidentielle à venir.

Enfin, et ce n'est pas si anecdotique que l'on pense, la fin novembre a vu l'extinction définitive du signal analogique au profit de la télévision numérique terrestre.

Sur le plan communal, une année dense, ponctuée par 11 réunions de conseil municipal, de nombreux débats, des décisions délibérées pour faire avancer notre ville.

La distribution de notre bilan de mi-mandat, les lettres d'informations, le site internet relooké vous ont informés très régulièrement. Je vous épargne la longue liste de nos réalisations, le prochain bulletin municipal qui paraîtra à la fin de ce mois complètera toutes ces informations.

Aussi, j'évoquerai simplement et rapidement quelques dossiers au fil de mes propos.

<p style="text-align: center;">Entrons tout de suite dans cette nouvelle année, avec pour ligne de conduite de Garder le cap en 2012.</p>
--

Nous sommes déjà à pied d'œuvre pour engager les premiers travaux préparatoires au débat d'orientations budgétaires et au budget 2012.

La suppression de la taxe professionnelle avec son remplacement par la nouvelle contribution économique territoriale (25% seulement de l'ancienne TP), des incertitudes quant aux mécanismes de modulation de la péréquation financière entre les différentes communes, le gel des dotations de l'Etat (et la faiblesse historique de notre dotation globale de fonctionnement), la raréfaction des subventions ne manqueront pas, d'impacter nos finances.

Il ne faut pas se voiler la face, l'exercice budgétaire sera difficile jusqu'à la fin du mandat et sans doute au-delà. Nous poursuivrons donc en 2012 la politique de rationalisation de la dépense et rechercherons encore de nouvelles sources d'économie, dans l'esprit de ce que nous avons engagé dès le budget 2008.

Garder le cap par l'évolution de nos structures municipales :

Après l'ouverture de la Pléiade Maison pour Tous en avril 2011, équipement apprécié de tous les bénéficiaires qui saluent la qualité de cet équipement permettant le développement

de leurs activités et la livraison du parc Jean du Bellay, près du pont romain, qui a connu le succès avant même son inauguration, l'année 2012 verra se réaliser les deux derniers gros chantiers municipaux de ce mandat :

- ⇒ **l'extension de la salle Georges Brassens** dont les travaux ont débuté en décembre. Ces travaux, qui me valent de vous accueillir ce soir dans le gymnase, étaient réclamés par les utilisateurs. Ils vont permettre d'offrir un véritable espace scénique et une cuisine traiteur à cette salle et donc de renforcer son attractivité.
- ⇒ Le second chantier démarrera normalement en avril et concerne l'agrandissement et la **mise aux normes de la cuisine de la cantine scolaire** de l'école Condorcet. Un chantier indispensable et qui ne peut plus être reporté. Si nous le pouvons, et dans la mesure où la consultation des entreprises qui va être lancée ces prochaines semaines nous apporte des réponses raisonnables, nous pourrions envisager de rafraîchir la salle de restauration et son mobilier.

Un 3^{ème} investissement 2012, **l'acquisition de l'exploitation maraîchère de la Chicotière**. La collectivité, très attachée au devenir de cette structure a décidé de son acquisition et va signer dans quelques semaines les actes notariés.

L'achat de cette structure va permettre d'apporter des réponses à plusieurs besoins : La production de légumes dont une partie rejoindra le service de restauration scolaire et du foyer-logements, sera selon toute vraisemblance, confiée à une structure d'insertion. Les services techniques produiront en régie les plants nécessaires à la mise en valeur de la commune. Nous pourrions proposer des jardins familiaux aux Yvréens qui le souhaiteront. Cette acquisition prépare enfin l'avenir car nous pourrions envisager d'y transférer nos ateliers municipaux qui seraient ainsi regroupés sur un site unique : stade municipal - structure maraîchère – services techniques.

Le transfert de ces derniers, qui n'interviendra pas dans ce mandat, permettra de libérer le site actuel de l'avenue Guy Bouriat, de moins en moins adapté aux activités, au personnel et au parc de véhicules de la collectivité. Nous pourrions envisager d'y réaliser par la suite une espace de stationnement, proche de l'école Saint Joseph et quelques logements locatifs.

Enfin, le projet d'aménagement de l'espace Touraine est programmé pour 2013, j'y reviendrai dans quelques minutes.

Notre bilan de mi-mandat a été distribué l'été dernier, il faisait le point de nos engagements et des nombreuses réalisations. Je viens de vous présenter les derniers investissements parmi les plus importants qui seront réalisés dans cette fin de mandat.

La raison et la prudence au vu des incertitudes évoquées tout à l'heure justifient que d'autres projets, sauf évolution majeure de nos ressources, sans être remis en cause, devront sans doute être repositionnés dans le temps :

- ⇒ L'extension des vestiaires du stade sera étudiée en 2013, en lien avec les utilisateurs du stade et notamment les dirigeants de l'ESY. Le nouvel objectif sera de réaliser ces travaux dans 2 ans (ce qui n'est pas si lointain), au début de 2014.
- ⇒ Le transfert des ateliers municipaux que j'évoquais il y a quelques secondes, et la restauration de la chapelle des Zouaves, pour laquelle la demande d'inscription au titre de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques n'a pas été retenue, sont repoussés à des jours meilleurs.

C'est à ce prix que notre commune poursuivra son développement mesuré, sans devoir recourir à une évolution trop marquée de notre fiscalité.

**Sauf évolution majeure de nos ressources.
Comment peut-on envisager les voir progresser ?
Par au moins deux axes de développement.**

Garder le cap dans l'aménagement urbain, c'est le premier axe:

Avec un prix du foncier élevé sur notre territoire, des familles qui souhaiteraient s'installer sur notre ville doivent s'éloigner vers des communes de la 2^{ème} couronne Mancelle, voire vers la 3^{ème}.

Il est donc important de poursuivre notre politique volontariste en termes de logements à prix modérés en permettant la livraison de locatifs mais aussi de logements en accession à la propriété abordables.

Parce que le logement est la première condition d'insertion, plusieurs opérations de locatifs sont planifiées en 2012, avec Sarthe Habitat et avec la Mancelle d'habitation.

Le permis de construire de la résidence la Canopée, première opération collective en BBC vient d'être délivré. Les travaux devraient désormais suivre rapidement. Dossier difficile à faire aboutir, c'est finalement la Mancelle d'habitation qui l'a repris et l'a mené à son terme.

2012 sera également une année très importante pour le dossier de l'éco-quartier de la **seconde tranche de la ZAC Halle de Brou** (ZAC dont je rappelle qu'elle a été confiée à la SEM). Les études ont certes pris du retard, mais la maîtrise foncière est désormais quasiment réalisée, un nouveau maître d'œuvre a été désigné. Nous allons donner un coup d'accélérateur à ce dossier et nous souhaitons désormais caler avec la SEM un calendrier de réalisation de cette seconde tranche pour 2013.

Garder le cap dans le développement de l'économie et du tourisme, c'est le deuxième axe :

Ce second axe déjà tracé présente des signes encourageants :

L'année 2011 a vu, le 23 mars l'ouverture du magasin Bricoman, à la Fanière, avec près de 50 emplois à la clé, dont une quinzaine créés.

2011 a vu et 2012 verra progresser deux structures liés au tourisme et aux loisirs,

- ⇒ le pôle international du cheval aux Bouleries qui accueillera, après les championnats de France et d'Europe, les championnats du monde de Voltige cet été,
- ⇒ et le parc Papéa dont le succès ne se dément pas avec près de 150.000 entrées en 2011.

Avec quelques sites tels l'abbaye de l'Epau, la maison de l'eau, l'Arche de la nature, la proximité du patrimoine manceau notamment de la cité Plantagenet et de sa muraille gallo-romaine qui, je l'espère, obtiendra son classement au patrimoine mondial de l'Unesco, avec des possibilités d'hébergement, gîtes, chambres d'hôtes, camping 4 étoiles du Pont Romain, hôtels, le tourisme et les loisirs à Yvré l'Evêque sont vecteurs de notre développement.

Ils contribuent ainsi à l'activité économique de notre ville et à l'emploi. Il est bon de le rappeler.

Les zones de Béner et d'Auvours sont toujours totalement d'actualité. En cette période de crise, avec le Président de Le Mans Métropole, nous sommes mobilisés pour faire avancer ces deux dossiers, majeurs pour nos collectivités, en termes d'emplois, d'activités et de dynamisme économique. Nous n'attendons cependant pas de début de réalisation de ces zones avant au moins 2 ou 3 ans.

Tous les élus Yvréens, sur ces deux dossiers de développement sont aujourd'hui unanimes et je suis persuadé qu'ils le resteront au moment des prises de décisions.

Développement de l'habitat, développement économique, voici deux clés pour de nouvelles ressources en termes de finances et d'emplois.

Garder le cap avec Le Mans Métropole:

Dans un espace communautaire appelé à se renforcer, nous attendons sereinement nos futurs partenaires de Champagné, Ruaudin et de l'Antonnière. La ville d'Yvré l'Evêque prendra toute sa part dans le processus d'intégration de ces communes et de celles qui pourraient encore éventuellement nous rejoindre.

L'arrivée de Champagné dans la métropole et la réalisation de la seconde ligne de tramway Préfecture – Maillets sera l'occasion de travailler à l'adaptation et l'amélioration de la desserte de bus de notre ville.

L'aménagement de la rue Sainte Marie (avec la création du rond point de Charot), débuté en septembre se poursuivra pour se terminer mi-2012.

Deux études importantes seront réalisées cette année :

- ⇒ le réaménagement du Boulevard Pasteur
- ⇒ et l'aménagement de l'espace vert Touraine. Cet aménagement qui sera effectué sous maîtrise d'ouvrage unique de Le Mans Métropole, mais dont la ville assumera une partie du financement pour les domaines relevant de sa compétence, devrait bénéficier de l'accompagnement financier de la Région Pays de la Loire dans le cadre du contrat régional d'agglomération 2012 - 2015

Ces deux projets feront l'objet de réflexion en conseils de secteur, (dont je rappelle que chacun d'entre vous peut y participer) en commissions municipales et de présentations et d'échanges lors de réunions publiques, avant toute décision du conseil municipal.

Garder le cap dans le développement de notre politique enfance jeunesse:

La poursuite avec la CAF et nos partenaires de la mise en place du contrat enfance jeunesse pour la période 2011/2014 a permis la signature du premier volet « enfance » du contrat et la mise en place du RAMPE.

Le second volet « enfance » et l'étude réalisée par la ville sur les attentes des habitants a permis à la collectivité de passer commande à l'association Familles Rurales de la mise en place d'une structure multi-accueils d'une capacité portée de 12 à 18 places avec des horaires élargis de 8h à 18h du lundi au vendredi.

L'association a obtenu les agréments et autorisations nécessaires et cette nouvelle offre est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier.

Le troisième volet, relatif à la jeunesse et aux activités de loisirs va également déboucher en 2012 et permettre le développement attendu des activités tickets-sports, maison des jeunes, centre de loisirs.

Avec ce contrat, nous apportons de nouvelles réponses aux attentes des habitants et respecterons un engagement de mandat qui sera totalement tenu fin 2012.

Parallèlement, le soutien à nos établissements scolaires ne se dément pas.

Nos écoles restent parmi les mieux accompagnées financièrement du département et elles fonctionnent dans d'excellentes conditions.

Victime cependant de son succès, la garderie périscolaire devra bénéficier de quelques améliorations pour accueillir dans des conditions adaptées les nombreux enfants qui la fréquentent.

Par extension, dans le cadre du contrat d'association, l'école Saint Joseph bénéficie de ces efforts proportionnellement aux nombres d'élèves yvréens qui la fréquentent.

Garder le cap à travers les loisirs, la culture et le sport :

Avec près de 60 associations qui œuvrent à Yvré l'Evêque, notre commune vit.

Quelles soient sportives, culturelles, sociales, humanitaires, elles ont toutes le souci de vous servir, de répondre à vos besoins, vos envies, vos passions aussi.

Elles contribuent au développement du lien social entre les habitants. Bien évidemment, nous porterons une attention particulière à chacun de leur projet que nous accompagnerons au mieux en tenant compte aussi de nos capacités financières.

L'occasion ce soir d'adresser un coup de chapeau à celles et ceux qui les animent.

Les commissions animations culturelles et médiathèque organiseront, comme en 2011 de nombreuses animations, prix des lecteurs, week-end poétique, festival, expositions, concours d'écritures, concerts, rencontres d'auteurs, et toujours Yvr'Art, vitrine de l'activité culturelle Yvréenne qui proposera une 11^{ème} édition de nouveaux plaisirs.

L'extension scénique de la salle Georges Brassens permettra de développer plus encore notre politique culturelle. Nul doute que de belles surprises nous attendent en 2012 et dans les années qui viennent.

Dans la même dynamique que l'année passée, afin de dynamiser la vie associative et sportive sur notre commune, la municipalité d'Yvré organisera la troisième édition du « Décasport Yvréen » le samedi 2 juin au stade de l'Ormeau, en collaboration avec les associations yvréennes.

Vous serez tous attendus au forum des associations, rendez-vous incontournable de la rentrée scolaire qui vous permettra le 8 septembre de côtoyer tout le réseau associatif d'Yvré l'Evêque.

Enfin, la 10^{ème} soirée des Lauréats permettra de récompenser les Yvréens qui se distingueront par leur performance sportive sur la saison 2011/2012.

Garder le cap par notre action sociale :

Les membres volontaires de la **commission des Affaires Sociales**, en partenariat avec le CCAS, ont à cœur de gérer au mieux le vestiaire et la banque alimentaire afin de répondre de la manière la plus satisfaisante aux besoins des personnes en difficulté.

Le CCAS, dans la discrétion qui sied aux situations délicates qu'il doit examiner accorde une grande attention aux dossiers et apporte un soutien indispensable aux personnes qui le sollicitent.

Après la réalisation du guide pratique social, après une thématique 2011 consacrée à la sécurité, la commission proposera cette année une réflexion sur le thème de « comment faire des économies » et ce, dans de multiples domaines. Cette réflexion sera publiée dans les lettres d'informations municipales.

Garder le cap de la citoyenneté :

Nos outils de communication poursuivent leur évolution. Après la refonte graphique du site internet, après la réalisation du livret d'accueil pour les nouveaux habitants, la commission

Démocratie locale a élaboré un logo moderne, à la lisibilité immédiate qui donne un nouveau visage à notre communication. Vous l'avez découvert sur nos supports, il ornera désormais notre bulletin municipal et notre lettre d'informations.

La démocratie locale, c'est la rencontre avec les habitants lors des réunions de quartier, lors des réunions citoyennes. C'est aussi les travaux des 3 conseils de secteurs, une expérience quasi-inédite pour une commune de 4553 habitants. Je tiens à saluer les membres et leurs présidents, MM Patrice Moreau et Stéphane Fougeray et Mme Edith Lefort-Vilbrod.

Les projets que j'ai évoqués dans mon propos vous intéressent ?

Vous pouvez rejoindre votre conseil de secteur, à tout moment, pour faire entendre votre voix, rencontrer les habitants, échanger sur les projets qui vous tiennent à cœur.

Enfin pour bien vivre à Yvré l'Evêque et faire que nous soyons une ville du Vivre ensemble, nous poursuivrons la construction de notre agenda 21 citoyen.

Garder le cap enfin

Chers amis, même dans une commune agréable, bien équipée, moderne, que serait la qualité de vie sans le sentiment de justice et le sens de l'équité ?

Nous devons veiller à garantir la sécurité de tous face aux événements et aux risques de la vie. La sécurité des personnes devant la maladie, le chômage, l'exclusion sociale, la vieillesse.

Nous devons rester une vraie communauté, sachant intégrer et soutenir tous ses membres.

Nous ne pouvons pas rester indifférents au sentiment d'injustice et d'abandon. La fraternité, c'est l'écoute, l'entraide et le respect.

La fraternité, c'est la reconnaissance de l'égale dignité de chacun et l'accès effectif des personnes en difficulté aux droits de tous.

Alors, tous ensemble, apportons aux citoyens touchés par la crise, l'injustice, le chômage, aux populations les plus fragiles et les plus vulnérables une attention toute particulière, une solidarité accrue et une proximité renforcée.

C'est sans doute le cap le plus important à tenir. Et c'est ensemble que nous le tiendrons.

Pour terminer, enfin, ce long propos, je souhaite remercier ceux qui font Yvré l'Evêque et sans qui rien ne serait possible

- l'équipe municipale en premier, pour son action et son soutien : Adjointes et conseillers, je sais que je peux compter sur eux, sur leur implication et leur engagement. J'apprécie leur amitié, leur fidélité, leur solidarité.

- les membres du CCAS et ceux des commissions municipales,

- les jeunes du CMJ qui viennent de terminer leur mandat pour tout le travail fourni lors de leurs commissions et ceux du nouveau CMJ qui viennent de prendre la relève,

- les conseils de secteurs avec lesquels nous travaillons étroitement et qui nous permettent, par leurs contributions de faire avancer nos dossiers,

- Pascal Gillot directeur général des services et le personnel communal pour la mise en œuvre efficace de nos politiques,

- Le Mans Métropole, le Conseil général, le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Pays du Mans et les services de l'Etat, qui tous à des degrés divers nous aident, nous conseillent et... nous financent,
- les enseignants de nos écoles et du collège qui permettent à nos enfants d'avoir une éducation de qualité,
- les acteurs économiques qui font vivre notre commune,
- nos pompiers qui sont prêts à accueillir toutes les personnes qui souhaiteraient les rejoindre,
- nos gendarmes, toujours présents et au service de la population,
- les bénévoles qui s'impliquent dans nos associations,
- tous ceux qui ont participé à la qualité de cette soirée, les services municipaux, Monsieur Gilles Véron qui a réalisé et mis gracieusement à notre disposition le magnifique diaporama sur l'abbaye de l'Épau,
- nos conjoints qui supportent nos absences et notre engagement public,
- et enfin, vous tous ici, pour votre présence.

Je vous souhaite une très bonne année 2012.

Je vous souhaite une année pleine d'échanges, de partage, de solidarité.

Jean-Luc FONTAINE

Maire d'Yvré l'Évêque

13 janvier 2012